

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 04 Février (04/02/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 janvier, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, **Adjoints,**

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Pierre FONTANIE (représenté par Monsieur le Maire), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Colette ROLLET), **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux.**

Monsieur Michel CASSIGNOL est nommé secrétaire de séance.

**FINANCES COMMUNALES**

04 – 04 Février 2016

**BUDGET PRINCIPAL : INVESTISSEMENT, OUVERTURE DE CREDITS  
ANTICIPEE POUR L'EXERCICE 2016**

Rapporteur : Mme HEMERY.

**Vu** l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** qu'il y a lieu d'ouvrir par anticipation les crédits sur le budget 2016,

**Considérant** que le montant des dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette) inscrit au BP 2015 est de 3 455 830 € et qu'il est possible d'ouvrir par anticipation des crédits d'investissement à hauteur de 863 958 € ;

**Considérant** que le Conseil Municipal du 14 décembre 2015 a approuvé l'ouverture de crédit de 484 000 € ;



**Considérant** qu'il y a lieu d'ouvrir des crédits supplémentaires pour l'achat urgent d'un copieur, d'un disque dur pour le serveur, et pour le paiement de l'avance forfaitaire relative au marché de l'aire de camping-cars notamment ;

Il vous est proposé d'ouvrir 31 000 € de crédits supplémentaires d'après le détail suivant :

Chapitre	BP 2015	Montant limite d'ouverture de crédit	Ouverture de crédits Conseil Municipal de décembre	Ouverture de crédit			
				Nature	Fonction	Montant	OBJET
20	330 615 €	863 958 €	484 000 €	2184	020	2 000,00 €	Mobilier
204	246 100 €			2188	020	5 000,00 €	Copieur
21	1 622 500 €			2183	020	3 000,00 €	Matériel Informatique
23	1 256 615 €			2051	020	10 000,00 €	Logiciel de gestion des congés
				238	95	11 000,00 €	Avance forfaitaire Aire de Camping Car
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>31 000,00 €</b>	

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à 28 voix pour et 5 abstentions (Mmes DULAC, FANFELLE ; MM. BOUSQUET,  
CHARLES, VALLES),**

**ACCEPTE** les ouvertures de crédits proposés,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses proposées,

**DIT** que les crédits seront repris au budget primitif 2016 lors de son adoption.

Pour copie conforme

Moissac le 08 février 2016

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :